Nations Unies E/ICEF/2010/18

Conseil économique et social

Distr. générale
13 juillet 2010
Français
Original : anglais

Pour examen

Fonds des Nations Unies pour l'enfance
Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire de 2010
7-9 septembre 2010
Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport sur la fonction d'évaluation et les principales évaluations à l'UNICEF

Résumé

Le présent rapport annuel a été établi conformément à la politique d'évaluation (E/ICEF/2008/4) et aux décisions 2008/4, 2008/22 et 2009/18 du Conseil d'administration. Il fournit des renseignements sur l'évolution mondiale en matière d'évaluation et l'état actuel de la fonction d'évaluation à l'UNICEF aux niveaux des pays, des régions et de l'ensemble du monde et décrit les progrès réalisés en ce qui concerne le renforcement de la fonction d'évaluation décentralisée.

Le rapport fournit également un résumé de certaines des principales évaluations réalisées aux niveaux national, régional et mondial. Les informations portant sur les évaluations aux niveaux régional et national reposent sur les rapports établis par les directeurs régionaux.

* E/ICEF/2010/15.

10-44855 (F) 260710 040810

Merci de recycler

Introduction

1. La fonction d'évaluation a pour objet de garantir que l'UNICEF dispose, en temps voulu, d'une information stratégiquement ciblée et objective sur les résultats de ses politiques, programmes et initiatives, de manière à pouvoir produire de meilleurs résultats pour les enfants et les femmes. Elle vise à renforcer le développement des connaissances et l'obligation redditionnelle à l'échelle de l'institution.

2. Le Bureau de l'évaluation de l'UNICEF assure l'encadrement de la fonction d'évaluation dans l'ensemble de l'organisation. En outre, il fait effectuer des évaluations indépendantes et entreprend des évaluations interorganisations au sein du système des Nations Unies et des évaluations conjointes avec des partenaires.

3. Le présent rapport est divisé en quatre parties. La section I indique les principaux faits nouveaux intervenus au niveau mondial en matière d'évaluation au cours de l'année écoulée. La section II présente la situation actuelle de la fonction d'évaluation à l'UNICEF et met en lumière les tendances caractérisant les allocations de ressources humaines et financières et les évaluations. La section III indique les progrès réalisés pour ce qui est du renforcement de la fonction d'évaluation décentralisée. La section IV présente les conclusions et recommandations de certaines des principales évaluations effectuées dans les régions et par le Bureau de l'évaluation au cours de l'année écoulée. Dans tous les cas où cela a été possible, on a également mentionné dans le rapport les suites données aux évaluations par l'administration et l'usage qu'elle en a fait.

I. Évolution mondiale en matière d'évaluation

4. Un fait nouveau important intervenu en 2009 a été l'accord pour l'exécution, sous la conduite des pays concernés, d'évaluations dans sept des huit pays pilotes couverts par l'initiative « Unis dans l'action » (Albanie, Cap-Vert, Mozambique, Rwanda, Tanzanie, Uruguay et Viet Nam). Chacun de ces pays a établi, pour guider ces évaluations, des groupes de gestion comprenant des représentants du gouvernement, des organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes. Les évaluations sont effectuées par des équipes indépendantes. L'UNICEF copréside le processus de contrôle de qualité de ces évaluations par l'intermédiaire du Groupe des Nations Unies sur l'évaluation (UNEG) et soutient par ailleurs les évaluations par le truchement de ses bureaux régionaux et de pays. Les conclusions préliminaires de ces évaluations ont été présentées à la Conférence tripartite de haut niveau sur l'initiative « Unis dans l'action », tenue en juin 2010 à Hanoi.

5. L'UNICEF contribue pour beaucoup aux évaluations conjointes et interinstitutions relatives aux questions humanitaires. Une évaluation conjointe de l'approche groupée a été effectuée en 2009 et des évaluations interinstitutions du Fonds central d'intervention pour les urgences et du Fonds humanitaire commun sont prévues en 2010. Une importante évaluation interinstitutions est actuellement effectuée en temps réel en Haïti. Dans le cadre de son approche en matière d'évaluation dans le domaine humanitaire, l'UNICEF a également effectué un certain nombre d'évaluations importantes spécifiques. En 2009, des évaluations majeures ont porté sur l'intervention à la suite du tsunami et le développement de la capacité humanitaire. L'UNICEF a également entrepris un travail considérable

d'évaluation de l'enseignement dans les situations d'urgence et les périodes de transition d'après crise; une importante évaluation sur ce thème devrait être menée à son terme en 2010.

II. État actuel de la fonction d'évaluation à l'UNICEF

Portée et qualité du système d'évaluation

6. En mars 2010, il existait, toutes classes confondues, des postes d'administrateur dont la désignation comportait le terme « évaluation » dans 89 bureaux de pays, contre 85 en 2008. Le nombre de ces postes est à la mesure de l'engagement de l'UNICEF de tirer des évaluations des données de haute qualité. Le tableau 1 indique, ventilée par sexe, l'évolution de mars 2008 à mars 2010 du nombre d'administrateurs occupant des postes de la classe 3 et de classe supérieure[1], qui sont chargés de l'évaluation.

Tableau 1
Augmentation de 2008 à 2010 du nombre d'administrateurs de l'UNICEF chargés de l'évaluation

Administrateurs de classe 3 et de classe supérieure chargés de l'évaluation	*2008*	*2010*	*Augmentation*
Administrateurs chargés de l'évaluation	90	103	+14 %
Administrateurs chargés de l'évaluation recrutés sur le plan international	50	66	+32 %
Administrateurs chargés de l'évaluation recrutés sur le plan national	40	37	-7,5 %
Pourcentage d'administrateurs des deux sexes chargés de l'évaluation dans les bureaux locaux	*84 %*	*84 %*	*0 %*
Pourcentage d'administratrices chargées de l'évaluation	*42 %*	*50 %*	*+19 %*

Source : Chiffres calculés d'après les données fournies par la Division des ressources humaines, 2010.

7. Tous les changements intervenus depuis 2008 ont été positifs. La forte augmentation des postes de niveau élevé (14 %) aide l'UNICEF à remplir ses engagements d'augmentation des compétences consacrées à l'évaluation. Le fait que cette croissance concerne exclusivement la catégorie des administrateurs recrutés sur le plan international assure davantage de perspectives de carrière. Enfin, l'augmentation constante du pourcentage d'administratrices signifie que la parité souhaitée a été atteinte pour la première fois (51 administratrices pour 52 administrateurs). Toutefois, l'une des conclusions critiques fondamentales de 2006 et 2008 reste valable en 2010 : seulement 53 bureaux locaux de l'UNICEF disposent d'un poste de classe 3 ou supérieure, la majorité des bureaux n'ayant toujours pas de fonctionnaire qualifié chargé de l'évaluation au niveau de la classe 3 ou des classes supérieures. Ils sont par conséquent moins en mesure de fournir le soutien technique nécessaire pour des évaluations de haute qualité. On sait aussi que la plupart des fonctionnaires chargés du suivi et de l'évaluation, du fait de leurs

[1] La classe 3 est le niveau minimum garantissant la compétence générale voulue.

autres fonctions, ne sont en mesure de consacrer aux évaluations qu'une part limitée de leur temps.

8. De 2002 à 2006/2007, conformément à sa volonté de se montrer sélectif, l'UNICEF a réduit de plus de 30 % le nombre d'évaluations effectuées, lequel s'est stabilisé. Il est intéressant que le nombre d'études et d'enquêtes (qui souvent établissent les niveaux de référence des évaluations ultérieures) a augmenté de nouveau de 9,6 %. Cela peut être dû à la tendance persistante à déplacer le travail en « amont », qui exige des recherches pour établir les données qui serviront aux activités de sensibilisation à un niveau élevé.

Tableau 2
Nombre d'évaluations et d'études effectuées de 2006 à 2009

Année	*Nombre d'évaluations*	*Nombre d'études et d'enquêtes*
2006	248	732
2007	247	752
Total pour 2006 et 2007	**495**	**1 484**
2008	232	815
2009	267	811
Total pour 2008 et 2009	**495**	**1 626**
Écart entre 2006/2007 à 2008/2009	0	+142
Pourcentage de changement	*0 %*	*+9,6 %*

Source : Évaluations achevées mentionnées dans les rapports annuels des bureaux de pays.

9. Un bureau de pays de l'UNICEF effectue en moyenne environ deux évaluations et six études et enquêtes par an, ce qui permet d'évaluer la plupart des programmes une fois durant leur cycle d'exécution et correspond à une nécessité importante pour la prise de décisions stratégiques. La productivité actuelle représente probablement un niveau de référence, en dessous duquel l'organisation n'effectuerait pas suffisamment d'évaluations.

10. L'analyse de l'évolution du nombre d'évaluations donne quelque idée de la fonction d'évaluation et de ses liens stratégiques avec la réalisation du plan stratégique à moyen terme (PSMT). On peut tirer un premier enseignement du classement des évaluations achevées par domaine d'intervention du PSMT : domaine d'intervention n° 1, survie et développement du jeune enfant (23 % des évaluations); domaine d'intervention n° 2, éducation de base et égalité des sexes (20 %); domaine d'intervention n° 3, VIH/sida (9 %); domaine d'intervention n° 4, protection des enfants (13 %); et domaine d'intervention n° 5, promotion des politiques et partenariats (11 %). Les 24 % restants concernent d'autres sujets, tels que les situations d'urgence, les communications et l'excellence des programmes.

11. Ces pourcentages représentent aussi une continuation de la tendance observée lors des exercices biennaux précédents : la charge de travail en matière d'évaluation suit la courbe des dépenses. Comme cela avait été prévu dans le rapport de 2008, aussi bien la protection de l'enfance que la politique sociale ont vu croître leur

productivité relative, ce que laissait prévoir la forte augmentation du nombre d'études et d'enquêtes effectuées antérieurement dans la décennie.

Tableau 3
Nombre d'évaluations effectuées par région, 2008-2009

Région	*Nombre d'évaluations*
Asie orientale et Pacifique	111
Afrique de l'Est et Afrique australe	78
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	75
Europe centrale et orientale et Communauté d'États indépendants	73
Amériques et Caraïbes	66
Moyen-Orient et Afrique du Nord	49
Asie du Sud	44

Source : Évaluations achevées mentionnées dans les rapports annuels des bureaux de pays.

12. La tendance générale qui se dégage est conforme aux attentes : les régions possédant moins de bureaux ou ayant un fort pourcentage de bureaux disposant de moindres ressources budgétaires effectuent moins d'évaluations.

13. Pour la première fois, l'UNICEF est en mesure de fournir quelques renseignements sur les suites données par l'administration aux évaluations. Dans leurs rapports annuels de 2009, les bureaux de pays ont indiqué que l'administration avait donné suite à 37,6 % des évaluations. Les observations jointes aux rapports indiquaient que d'autres suites seraient données au début de 2010 et que les bureaux n'ignoraient pas le mandat et la note d'orientation technique sur les suites données par l'administration que le Bureau d'évaluation avait publiés à la fin de 2009. Toutefois, il ressortait d'autres observations que les suites données pouvaient souvent avoir un caractère moins officiel qu'il n'était souhaitable. À titre de comparaison, la métaévaluation des évaluations de l'UNICEF effectuée en 2001-2002 avait constaté que l'administration avait donné suite à tout juste 25 % des évaluations faisant partie de l'échantillon. Ce sera une tâche prioritaire pour 2010-2011 que d'examiner la couverture effective, la teneur et l'efficacité des suites données par l'administration.

Dépenses et sources de financement du système d'évaluation

14. Depuis 2006, le système de codage des programmes a été amélioré pour prendre en compte avec plus d'exactitude les dépenses consacrées aux évaluations (voir tableau 4).

Tableau 4
Évolution des dépenses d'évaluation des bureaux de pays et des bureaux régionaux, 2006-2009
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2006	*2009*	*Tendance 2006-2009*
Dépenses d'évaluation	7 970	9 560	+19,9 %
Comparateur : dépenses globales du programme de l'UNICEF	2 120 000	2 940 000	+38,7 %
Pourcentage des dépenses d'évaluation dans le montant total des dépenses du programme	*0,38 %*	*0,33 %*	*-13,2 %*
Montant moyen dépensé par évaluation achevée	32,1	36,3	+13,1 %
Dépenses connexes : analyses, recherches et études	27 900	46 310	+66,0 %
Dépenses connexes : données, base de données, enquêtes et statistiques	24 700	35 230	+42,6 %
Pourcentage des dépenses globales consacrées aux recherches, aux données sociales et à l'évaluation dans le montant total des dépenses du programme	*2,84 %*	*3,10 %*	*+9,2 %*

Source : Chiffres calculés d'après les données fournies par la Division de gestion financière et administrative, 2010.

15. Le montant total des dépenses consacrées aux études, enquêtes, données sociales et évaluations correspond en 2008 et 2009 au seuil souhaité d'au moins 3 % des dépenses du programme. Ce résultat est certes positif, mais ce ne sont pas, et de loin, les évaluations qui ont constitué la plus grosse part de l'augmentation des dépenses du programme. Les dépenses d'évaluation ont augmenté beaucoup plus lentement que le total des dépenses du programme et représentent un pourcentage plus faible des dépenses de l'UNICEF qu'en 2006.

16. Le coût par évaluation achevée a crû légèrement et se révèle économique, mais il se peut qu'il soit trop bas. Il est probable qu'une augmentation des dépenses permettrait d'accroître la qualité, comme on le constate lorsque les plans d'évaluation sont plus poussés et les consultants plus qualifiés.

17. Le financement des évaluations au niveau des bureaux locaux (voir tableau 5) est en gros aligné sur les sources de financement global de l'UNICEF, le fardeau en étant également réparti. Comme prévu, les dépenses liées aux situations d'urgence ont diminué à mesure que l'on a programmé moins d'activités après le tsunami.

Tableau 5
Sources de financement des évaluations des bureaux de pays et des bureaux régionaux, 2006-2009
(En milliers de dollars des États-Unis)

Source de financement	*2006-2007*	*Pourcentage des ressources totales d'évaluation 2006-2007*	*2008-2009*	*Pourcentage des ressources totales d'évaluation 2008-2009*
Ressources ordinaires	7 000	38,7	6 700	35,8
Autres ressources – situations ordinaires	7 900	43,7	9 600	51,3
Autres ressources – situations d'urgence	3 200	17,6	2 400	12,8
Montant total des ressources consacrées aux évaluations	**18 100**	**100,0**	**18 700**	**100,0**

Source : Division de la gestion financière et administrative, 2010.

18. En 2008-2009, les dépenses du Bureau de l'évaluation (voir tableau 6) ont sensiblement progressé par rapport à 2006-2007 du fait du doublement des ressources ordinaires et des apports importants d'autres ressources. Pour 2010-2011, le Bureau de l'évaluation enregistrera à nouveau une croissance de ses ressources ordinaires conformément à l'engagement de l'administration d'investir davantage de ressources dans les évaluations. Comme on l'avait projeté en 2008, la structure globale du financement s'est améliorée en raison des investissements consacrés aux évaluations par d'autres parties prenantes internes et du soutien continu des donateurs. L'Espagne, les Pays-Bas et la Suisse ont versé ou promis des contributions pour 2010-2011. L'UNICEF est résolu à allouer des ressources supplémentaires à la fonction d'évaluation tant au siège qu'ailleurs, selon que de besoin. Le Comité d'évaluation continuera de suivre les montants alloués à la fonction d'évaluation afin de veiller à ce qu'ils permettent de satisfaire les besoins changeants de l'organisation.

Tableau 6
Bureau de l'évaluation : financement disponible
(En milliers de dollars des États-Unis)

	*2008**	*2009**	*2010***	*2011***
Budget d'appui – total des dépenses	1 579	1 868	2 023	2 150
Ressources ordinaires – total des dépenses	762	1 099	1 100	1 100
Autres ressources – dépenses liées au tsunami	669	800		
Autres ressources – dépenses autres que liées au tsunami	1 525	2 240		
Autres ressources : fonds disponibles				*3 200*

* Dépenses.
** Allocations.

19. Le tableau d'effectif du Bureau de l'évaluation pour 2010 et 2011 est en grande partie inchangé par rapport à 2008-2009. Le Bureau compte 10 postes

d'administrateurs, 2 postes d'administrateur auxiliaire (actuellement vacants) et 3 postes d'appui. Toutefois, trois des quatre postes d'administrateur qui étaient financés temporairement sont devenus des postes permanents, ce qui assure une plus grande stabilité. Dans le cadre de ses efforts pour renforcer la fonction d'évaluation, l'UNICEF a l'intention de reclasser à D-2 le poste de directeur du Bureau. Cela alignera l'UNICEF sur la pratique d'autres organismes comparables du système des Nations Unies.

III. Renforcement du système d'évaluation au sein de l'UNICEF

Efforts généraux pour renforcer la fonction d'évaluation

20. La gestion de la plupart des évaluations soutenues par l'UNICEF est en grande partie décentralisée, ce qui est conforme au caractère décentralisé de l'organisation. Cette décentralisation de la fonction d'évaluation garantit que les données obtenues sont pertinentes dans le contexte local et, de ce fait, plus susceptibles d'informer les politiques nationales relatives aux enfants, mais elle pose le défi d'établir un système institutionnel qui garantisse qualité et crédibilité.

21. Pour relever ce défi, l'UNICEF a, en 2009, renforcé son approche systémique dans le but d'améliorer la fonction d'évaluation aux niveaux décentralisés. Le Bureau d'évaluation et les bureaux régionaux travaillent de concert pour renforcer la fonction d'évaluation dans un certain nombre de domaines : amélioration de la planification stratégique des évaluations, promotion et soutien de la qualité des évaluations, amélioration de l'utilisation des évaluations et des suites données par l'administration, renforcement de la capacité d'évaluation interne et développement de la capacité d'évaluation nationale pour soutenir les systèmes nationaux de suivi et d'évaluation.

22. Afin que l'administration prête davantage attention aux évaluations dans l'ensemble de l'organisation, la plupart des régions ont discuté du positionnement stratégique et de la contribution de la fonction d'évaluation dans des réunions régionales de haut niveau. Il en est résulté que des stratégies régionales d'amélioration de la fonction d'évaluation sont en cours d'élaboration, lesquelles prévoient notamment l'établissement d'équipes spéciales ou de comités d'évaluation régionaux pour diriger la mise en œuvre de la stratégie d'évaluation et en assurer le suivi. Dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, ainsi que dans celle de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, ces stratégies ont été informées par des évaluations extérieures indépendantes.

23. On met actuellement en place un nouveau système de gestion du savoir pour soutenir la fonction d'évaluation. Celui-ci repose sur des techniques innovantes et économiques, telles que les communautés de pratique et les séminaires tenus sur le Web. Pour améliorer l'accès aux enseignements du passé et aux bonnes pratiques, des efforts supplémentaires ont été déployés visant à accroître le taux de soumission des rapports d'évaluation à la base de données mondiale sur les évaluations. Des améliorations importantes ont déjà été enregistrées.

24. Pour améliorer la cohérence des évaluations dans le système des Nations Unies, le Bureau de l'évaluation participe activement au Groupe des Nations Unies

sur l'évaluation (UNEG); le Centre de services partagés pour l'Asie et le Pacifique préside le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation du développement pour l'Asie et le Pacifique; un certain nombre de régions ont lancé des initiatives conjointes avec d'autres organismes des Nations Unies; et de nombreux bureaux de pays soutiennent les équipes spéciales de suivi et d'évaluation du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD).

Améliorer la planification stratégique des évaluations

25. Chaque année, les bureaux de pays de l'UNICEF effectuent environ 250 évaluations. Si nombre d'entre elles exercent une influence qui oriente les changements, d'autres sont mineures et ont un effet moindre. Pour donner la priorité aux évaluations qui ont une influence, le Bureau de l'évaluation a élaboré de nouvelles directives sur la manière de donner la priorité aux évaluations importantes (le récent audit de la gestion des évaluations dans les bureaux de pays l'a également demandé). L'objectif de ces directives est d'améliorer la pertinence des données recueillies grâce aux évaluations et leur utilisation par l'administration de l'UNICEF et ses partenaires.

26. Tous les bureaux régionaux ont appliqué activement les nouvelles directives, notamment en maintenant avec les bureaux de pays, dans le cadre de séminaires peu coûteux tenus sur le Web, un dialogue sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés en privilégiant les évaluations importantes. Dans le cadre du contrôle de la fonction d'évaluation, la plupart des bureaux régionaux ont examiné les projets de plans d'évaluation des bureaux de pays et fourni des avis en retour et une assistance appropriée pour donner la priorité aux évaluations importantes.

27. Dans le but de renseigner les priorités régionales en produisant de nouvelles connaissances sur ce qui fonctionne en faveur des enfants, la plupart des régions élaborent des plans régionaux d'évaluation et donnent la priorité à certaines évaluations régionales prévues pour 2010-2011.

28. Sur les 16 évaluations mentionnées dans le cadre de suivi et d'évaluation du PSMT de 2008-2009, 9 ont été achevées, 5 sont en cours et 2 sont en suspens (pour plus de détails, se reporter à l'annexe). L'examen approfondi du PMST a permis d'identifier une nouvelle série d'évaluations prioritaires, mentionnées à l'annexe 2 du document du Conseil exécutif intitulé « Annexes actualisées du PSMT » (E/ICEF/2010/10); un suivi plus poussé a été mis en place pour soutenir leur exécution en temps voulu.

Promouvoir et soutenir la qualité des évaluations

29. Les bureaux régionaux sont chargés de garantir la qualité des évaluations au niveau national; pour ce faire, la plupart des régions ont élaboré des systèmes régionaux d'assurance qualité.

30. Afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des évaluations, le Bureau de l'évaluation a poursuivi activement son dialogue avec l'UNEG dans le but d'intégrer les perspectives des droits de l'homme et de l'égalité entre les sexes dans les évaluations, ainsi que d'élaborer de nouvelles normes pour les rapports d'évaluation. À partir de 2010, le Bureau établira un système mondial de contrôle des évaluations pour veiller à ce que les rapports d'évaluation soient examinés selon

ces nouvelles normes et que des avis appropriés soient donnés en retour aux bureaux de pays.

31. Pour faciliter les échanges de connaissances, le Bureau de l'évaluation et les bureaux régionaux ont élaboré et lancé une communauté de pratique mondiale en matière d'évaluation. Cette communauté de pratique, qui englobe plus de 330 administrateurs de l'UNICEF dans le monde, est la plus grande de l'UNICEF et s'étend à des administrateurs qui opèrent en dehors du domaine de l'évaluation. On compte qu'elle favorisera l'épanouissement personnel et professionnel en faisant appel au savoir collectif des pairs, en permettant les échanges de bonnes pratiques et d'enseignements, en trouvant des solutions aux défis posés par les évaluations et en facilitant la discussion des sujets et tendances qui se font jour. La communauté de pratique est complémentaire de la fonction de service d'assistance, dont l'objet est de répondre aux questions relatives aux évaluations émanant des bureaux de pays, des bureaux régionaux et des divisions du siège.

Améliorer l'utilisation des évaluations et les suites données par l'administration

32. À la suite de la décision du Conseil exécutif de 2009 demandant que l'« administration formule des réponses à tous les rapports d'évaluation et en assure la diffusion » et du récent audit de la gestion des évaluations dans les bureaux de pays, le Bureau de l'évaluation a élaboré, dans le cadre d'un processus de consultations, de nouvelles directives sur les suites données aux évaluations par l'administration. Leur objectif est de renforcer l'utilisation des évaluations par l'administration de l'UNICEF et, dans la mesure du possible, ses partenaires. Un système de suivi des actions de l'administration et des mesures prises à la suite des évaluations a également été mis en place dans le but de disposer d'un relevé écrit des mesures prévues en réponse aux évaluations.

Renforcer la capacité d'évaluation interne

33. Au cours des dernières années, le manuel de programmation et les modules de formation de l'UNICEF ont été révisés pour y incorporer les modifications majeures de la fonction d'évaluation, notamment la nouvelle politique d'évaluation et les directives connexes.

34. Toutes les régions ont pris des initiatives pour renforcer leurs capacités d'évaluation, notamment en lançant aux niveaux régional et national une formation à l'utilisation des communautés de pratique régionales, en organisant des séminaires sur le Web et des voyages d'études pour tirer des enseignements des bonnes pratiques des systèmes nationaux de suivi et d'évaluation.

Développer les capacités nationales pour l'établissement de systèmes de suivi et d'évaluation pilotés par les pays

35. En 2009 et 2010, en réponse aux demandes récentes du Conseil exécutif, l'UNICEF a accru ses efforts pour contribuer de manière stratégique au renforcement des capacités nationales d'évaluation, dans le prolongement de l'UNEG et en partenariat avec les principales parties prenantes. Le Bureau de l'évaluation a codirigé les équipes spéciales de l'UNEG chargées d'identifier le rôle stratégique de l'UNEG et des organismes des Nations Unies dans le développement

des capacités nationales d'évaluation et de soutenir les évaluations conduites par les pays pilotes du programme « Unis dans l'action ».

36. Pour faciliter la diffusion des bonnes pratiques et des enseignements tirés des activités de renforcement des capacités nationales pour l'établissement de systèmes d'évaluation pilotés par les pays, l'UNICEF a publié et largement diffusé, en partenariat avec la Banque mondiale, le PNUD, le PAM, l'OIT, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, l'Organisation internationale de coopération dans le domaine de l'évaluation et l'Association d'évaluation pour le développement international, un livre rassemblant le savoir et les expériences de 40 experts internationalement reconnus.

37. En collaboration avec ses principaux partenaires de développement, l'UNICEF a fourni un soutien aux gouvernements de plusieurs pays pour l'amélioration de leur système national d'évaluation : assistance au groupe sectoriel de suivi et d'évaluation du Ghana pour institutionnaliser le suivi et l'évaluation dans la gestion du secteur public aux niveaux national et local; assistance au Mali pour son plan général d'amélioration de la gestion et de la responsabilisation du secteur public pour le développement; aide au Mali, à la Mauritanie et à l'Ouganda pour établir un diagnostic national de la fonction d'évaluation; et à l'Ouganda et au Rwanda pour l'élaboration de leur propre cadre national d'évaluation.

38. Pour améliorer le professionnalisme des évaluations, l'UNICEF a continué de soutenir dans le monde entier les associations professionnelles d'évaluation. Au niveau régional, il a fourni un soutien à l'Afrique, à l'Europe orientale et centrale et la Communauté d'États indépendants et à l'Amérique latine; au niveau national, il a soutenu les pays suivants : Égypte, Éthiopie, Kenya, Malaisie, Mali, Maroc, Niger, Sénégal et Sri Lanka. À titre d'exemples, on peut citer le soutien fourni par le Bureau de l'évaluation à la planification stratégique mondiale de l'Organisation internationale pour la coopération dans le domaine de l'évaluation; le soutien fourni par le bureau de pays en Égypte à une grande conférence internationale sur l'évaluation de l'impact, organisée par l'Initiative internationale d'évaluation de l'impact, l'Association africaine d'évaluation et le Réseau des réseaux sur les évaluations d'impact; et le soutien fourni à l'Association marocaine d'évaluation, nouvellement créée pour promouvoir les évaluations de la politique publique, y compris l'établissement d'un système d'information pour assurer le suivi et l'évaluation des politiques et programmes nationaux concernant les enfants.

39. L'UNICEF a également formé des fonctionnaires de plusieurs pays. Des approches innovantes ont été appliquées dans la région de l'Asie de l'Est et la région du Pacifique et de l'Asie du Sud, sous la direction du Centre de services partagés pour l'Asie et le Pacifique. Elles ont permis de renforcer la capacité des centres locaux d'excellence à dispenser une formation de haute qualité au Bangladesh et en Inde et d'organiser des conférences régionales sur les systèmes de suivi et d'évaluation pilotés par les pays.

IV. Principales évaluations

Bureau de l'évaluation de l'UNICEF

Les enfants et le tsunami de l'océan Indien de 2004 : évaluation de l'intervention de l'UNICEF en Indonésie, au Sri Lanka et aux Maldives (2005-2008)

40. L'intervention de l'UNICEF à la suite du tsunami de l'océan Indien de 2004 a été l'une des plus ambitieuses et des plus vastes jamais menées à l'occasion d'une catastrophe naturelle. Le montant total du financement alloué à cette intervention, qui a couvert les phases de secours, de redressement et de développement initial, s'est élevé à 696 millions de dollars, dont 84 % pour les trois pays les plus touchés, à savoir l'Indonésie, Sri Lanka et les Maldives. L'évaluation a couvert les phases de redressement et de développement initial de 2005 à 2008 et s'est concentrée tout particulièrement sur la protection des enfants, l'enseignement de base, la santé et la nutrition, ainsi que l'eau, l'assainissement et l'hygiène (programme WASH). Ce sont les secteurs dans lesquels l'UNICEF avait assumé le rôle de chef de file ou fait d'importants investissements.

41. L'évaluation a examiné les différents niveaux d'impact et de résultats dans les zones affectées par le tsunami et cherché à établir dans quelle mesure l'intervention de l'UNICEF a été à la hauteur de son engagement de « reconstruire en mieux » dans les trois pays. L'évaluation comporte des recommandations à l'intention des partenaires et tire aussi des leçons en ce qui concerne la programmation de la phase de redressement/transition et les questions transversales connexes.

42. S'agissant de l'enseignement, l'évaluation a conclu que les taux de scolarisation d'avant le tsunami ont été rétablis dans chacun des trois pays et ont été dépassés à Aceh (Indonésie). Les trois pays ont organisé leurs efforts de « reconstruction en mieux » autour du concept des écoles amies des enfants. En particulier à Aceh et à Sri Lanka, les efforts de relèvement ont porté surtout sur les travaux de construction à grande échelle et ont permis, dès la première année, à la majorité des enfants de retourner dans des écoles permanentes mieux construites. On a constaté que les conflits jouent un rôle : l'accord de paix d'Aceh a eu une influence positive considérable sur tous les aspects du relèvement dans le secteur de l'enseignement, en particulier pour les filles; à Sri Lanka, la persistance des troubles a considérablement retardé le relèvement pour un grand nombre d'enfants. Parmi les lacunes identifiées, on peut citer l'absence de mesures ciblant les poches d'exclusion et l'attention insuffisante portée à la participation communautaire dans les écoles.

43. En Indonésie et à Sri Lanka, l'intervention d'urgence a été l'occasion de développer les systèmes rudimentaires existants de protection de l'enfance et de placer les questions de protection au cœur du programme d'action national. L'impact de ces initiatives reste à déterminer, étant donné qu'elles en sont à leurs premiers stades. Aux Maldives, les systèmes de protection de l'enfance restent particulièrement faibles. Il convient de ne pas sous-estimer l'importance des services des ONG en matière de protection de l'enfance.

44. Dans les secteurs de la santé et de la nutrition, les améliorations apportées ont notamment porté sur l'accès aux services de santé du fait que de nouvelles installations ont été mises en place et que les gouvernements ont été encouragés à

étendre à des tranches d'âge plus larges leurs campagnes de vaccination. L'UNICEF a contribué relativement peu aux interventions globales en matière de santé et de nutrition, mais son apport en matière de prévention des épidémies et de développement des capacités au niveau des districts et des îles a été considérable. L'évaluation a toutefois conclu que l'intervention à la suite du tsunami n'a pas saisi l'occasion d'élaborer dans les trois pays des mesures plus efficaces de lutte contre les causes sous-jacentes préexistantes de la malnutrition et de la mortalité maternelle.

45. Dans les trois pays, l'intervention d'urgence de l'UNICEF dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène a assuré aux enfants déplacés et à leur famille un accès à l'eau potable et à l'assainissement. Au cours de la phase de redressement, l'intervention a contribué au rétablissement des systèmes d'adduction d'eau et d'assainissement pour les familles affectées par le tsunami et à l'amélioration de l'approvisionnement en eau. L'évaluation a certes constaté des améliorations en ce qui concerne la sécurité de l'approvisionnement en eau, l'assainissement de base et l'hygiène, mais a estimé que les efforts visant à reconstruire en mieux étaient trop ambitieux et donnaient lieu à des préoccupations quant à la maintenance et la durabilité d'installations nouvelles complexes.

46. La recommandation essentielle de l'évaluation a été que l'UNICEF renforce et révise sa stratégie et ses directives en ce qui concerne les phases de relèvement et de transition après crise afin de mieux cerner les aspects de planification stratégique et de gestion. Au niveau mondial, l'évaluation a recommandé à l'UNICEF de prendre un certain nombre de mesures :

a) Sous-traiter toute la gestion des gros programmes de construction et consacrer son attention à la définition des grandes orientations;

b) Investir davantage dans la gestion du savoir et les systèmes fondés sur des données factuelles pour informer les activités de planification, de mise en œuvre ainsi que de suivi et d'évaluation;

c) Instaurer des pratiques rationnelles de collecte et d'analyse des données et désagréger les données selon le sexe et la vulnérabilité;

d) Effectuer une évaluation des besoins en matière de capacités aux niveaux des provinces et des districts, ce qui englobe le renforcement des capacités internes à évaluer et incorporer une perspective de consolidation de la paix dans tous les mécanismes existants de planification dans les pays affectés par des conflits.

47. Les recommandations de l'évaluation sont examinées dans le cadre d'un processus officiel de réponse de l'administration, mais certains des enseignements sont déjà utilisés dans la planification de l'intervention à la suite du tremblement de terre d'Haïti.

Europe centrale et orientale/Communauté d'États indépendants

Intégration des sexospécificités dans les programmes de coopération des pays

48. L'évaluation globale de la mise en œuvre de la politique de parité entre les sexes à l'UNICEF a été achevée en 2008. Elle a identifié plusieurs points faibles

dans la réponse globale aux inégalités entre les sexes et formulé un certain nombre de recommandations pour y remédier : a) renforcer les méthodes et procédures d'intégration des sexospécificités dans tous les programmes; b) améliorer l'aptitude et les capacités du personnel à intégrer les sexospécificités dans les programmes; c) promouvoir des politiques et des pratiques fondées sur des données factuelles; d) mobiliser les partenaires pertinents; e) rassembler, analyser et diffuser des données ventilées par sexe et par âge pour informer les actions au niveau des pays; et f) veiller à ce que les programmes autonomisent les femmes et les filles aux niveaux familial, communautaire et national.

49. En 2009, en réponse à cette évaluation, le Bureau régional pour l'Europe centrale et orientale et la Communauté d'États indépendants et 18 des 22 pays de la région ont effectué des évaluations de la condition de la femme pour déterminer dans quelle mesure les programmes, stratégies et pratiques de gestion interne étaient axés sur la réalisation de l'égalité entre les sexes. Des évaluations similaires ont également été menées dans d'autres régions. Ces évaluations effectuées par des consultants indépendants hautement qualifiés, avaient pour objet d'identifier les lacunes, les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'expérience et de formuler des recommandations pour mieux intégrer une démarche soucieuse de l'égalité entre les sexes dans les programmes de pays.

50. Les évaluations ont constaté une prise de conscience de l'objectif d'égalité entre les sexes, ainsi que de la nécessité d'une programmation tenant compte des sexospécificités et d'un équilibre entre les sexes dans l'emploi. C'est dans les programmes relatifs à l'enseignement, au développement de la petite enfance et au VIH/sida que l'on a surtout trouvé des activités délibérément axées sur l'égalité entre les sexes et les droits des femmes et des filles. Parmi celles-ci figuraient le recours à un enseignement fondé sur les compétences de vie pour promouvoir l'égalité entre les sexes; des activités ciblant les différences de taux d'abandon des études pour les filles dans l'enseignement secondaire et postsecondaire; l'accroissement du rôle des pères dans l'éducation des enfants; la lutte contre la violence au sein de la famille; et l'élaboration de stratégies de lutte contre le VIH pour les adolescents et les adolescentes les plus exposés. Cependant, les évaluations ont également relevé que l'intégration des sexospécificités n'était pas toujours explicite ou systématiquement mise en évidence dans les objectifs et buts des programmes et que les indicateurs n'étaient pas toujours suffisamment spécifiques pour mesurer les progrès réalisés vers l'égalité des sexes. En outre, les programmes de pays tendaient à manquer de clarté conceptuelle en matière d'intégration des sexospécificités et d'activités programmatiques ciblant les femmes et les enfants.

51. Les recommandations ont notamment porté sur la nécessité d'intensifier le dialogue avec les garçons et les hommes sur les questions d'égalité des sexes; de veiller à ce que le financement destiné à l'intégration des sexospécificités soit explicite; de suivre l'ensemble des dépenses sous l'angle des sexospécificités; et de clairement définir les procédures, les responsabilités, les obligations redditionnelles et les normes pour l'établissement des rapports. Les recommandations ont par ailleurs invité le bureau régional à charger l'encadrement supérieur de garantir que le réseau des coordonnateurs pour les questions relatives à la problématique hommes-femmes soit fonctionnel, que les programmes de pays aient accès à des compétences techniques sectorielles et qu'il existe un environnement propice aux échanges de bonnes pratiques et d'expériences en ce qui concerne la condition des femmes.

52. En réponse à l'évaluation, plusieurs bureaux de pays ont révisé leur plan annuel de gestion afin de préciser les priorités pour l'intégration des sexospécificités et prévoir des vérifications portant sur cet aspect dans les procédures d'autorisation et d'approbation; d'autres ont révisé le mandat des coordonnateurs et consultants dans ce domaine; d'autres encore ont révisé leurs plans de travail annuels pour y inclure davantage d'activités portant sur les sexospécificités ou rendre plus visibles la pratique et les compétences en la matière; et quelques-uns prévoient de mener des activités de développement des capacités internes et de renforcer les partenariats et la collaboration pour promouvoir l'égalité des sexes, en particulier par le truchement des groupes thématiques des Nations Unies sur la question.

Bureau régional pour l'Asie orientale et le Pacifique

Évaluation interorganisations en temps réel de l'intervention à la suite du cyclone Nargis

53. Le cyclone Nargis a frappé le Myanmar le 2 mai 2008, touchant la côte dans les divisions d'Ayeyarwady et Yangon avant de frapper l'ancienne capitale Yangon. On estime que 2,4 millions de personnes ont été affectées par le cyclone et le nombre estimatif officiel des victimes est de 84 537 morts. Le Comité permanent interorganisations a fait faire une évaluation en temps réel pour analyser les activités de secours et estimer l'adéquation de l'intervention de la communauté internationale et d'autres acteurs.

54. L'évaluation a suivi une approche composite faisant appel à plusieurs méthodes : un examen sur documents, 120 entrevues avec des interlocuteurs choisis et une visite dans la municipalité de Bogalay, où 17 discussions de groupes ont été tenues dans 10 villages. L'équipe a également observé des groupes thématiques, interrogé le personnel du bureau régional de l'UNICEF et tenu des réunions avec le Comité permanent interorganisations et l'équipe de pays de l'ONU. L'évaluation a été effectuée par une équipe de quatre personnes dont deux consultants internationaux et deux consultants nationaux. Les évaluations en temps réel étant normalement effectuées dans les premiers stades d'une situation d'urgence, cette approche a été retenue afin de permettre des réactions simultanées aux constatations et de les exploiter à des fins d'apprentissage et d'utilisation immédiate, ce qui confère à cette approche toute son efficacité pour la période de transition.

55. Outre les améliorations des structures et pratiques de coordination susceptibles de faciliter une transition plus efficace vers le redressement, l'évaluation a identifié trois questions qui exigent une plus grande attention dans des cas similaires : la consultation des collectivités, la prévention des catastrophes et le rétablissement des moyens de subsistance. Elle a également identifié un besoin non satisfait, à savoir l'approvisionnement en eau potable pendant la saison sèche. En outre, des efforts sont nécessaires pour atténuer le grave stress psychosocial affectant les communautés qui se rendent de plus en plus compte de leur vulnérabilité en cas d'autre cyclone. Par ailleurs, pour remarquable qu'ait été l'effort d'intervention du pays, le personnel national a indiqué qu'il n'avait pas été tenu compte des nombreux enseignements des interventions humanitaires antérieures, car les personnes les plus expérimentées n'avaient pas été incluses d'emblée dans cet effort.

56. Globalement, l'évaluation a conclu que la réaction au cyclone Nargis a été efficace, mais elle a formulé une série de recommandations, dont la plupart ont été

incorporées dans les révisions ultérieures de la stratégie d'intervention. L'évaluation a recommandé un réexamen et la rationalisation du système actuel de groupes thématiques par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) et le Coordonnateur des groupes thématiques interorganisations. Elle les a également priés de faciliter les discussions avec chaque groupe thématique pour en clarifier le rôle et les responsabilités et demandé à l'OCHA de guider l'ajustement et l'adaptation de systèmes de coordination mieux adaptés aux acteurs locaux. Elle a également recommandé que l'OCHA ait moins recours à des réunions comme mécanisme principal de coordination.

57. L'évaluation a par ailleurs recommandé que le personnel d'encadrement des programmes des organismes internationaux s'emploie à promouvoir dans les villages l'établissement de comités pour améliorer les consultations avec les communautés affectées, que la communauté internationale soutienne l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention des catastrophes incluant les activités de redressement au niveau des collectivités et que les donateurs fournissent un financement pour des activités de développement des moyens de subsistance en réaction au cyclone Nargis.

Bureau régional de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe

Évaluation du programme de prévention du VIH et d'apprentissage de la vie « Mon avenir, c'est mon choix » en Namibie

58. Le programme « Mon avenir, c'est mon choix » est un programme de prévention du VIH et d'apprentissage de la vie, organisé en programme extrascolaire d'éducation par les pairs, qui vise à protéger les jeunes de l'infection par le sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles et des grossesses non souhaitées. Une évaluation a été lancée en 2008 pour examiner la pertinence du programme pour les jeunes et son mécanisme de prestation, et notamment la qualité des facilitateurs et formateurs et leur aptitude à mettre efficacement en œuvre le programme; l'efficacité de celui-ci et la question de savoir s'il a eu une influence sur les connaissances, compétences et comportements des apprenants, diplômés et pairs tenant le rôle de facilitateurs.

59. L'évaluation s'est faite selon une approche composite. Les efforts de collecte de données ont notamment été effectués au moyen de questionnaires distribués aux apprenants qui ont participé au programme de 2006 à 2008, d'entrevues avec les facilitateurs, les enseignants, les directeurs d'écoles et les formateurs, de discussions de groupes avec les diplômés et facilitateurs et par l'observation de cours de formation à l'intention des facilitateurs et des apprenants. L'évaluation a également comporté une enquête sur les connaissances, attitudes, pratiques et comportements des diplômés et d'un échantillon comparable de jeunes n'ayant pas participé au programme.

60. L'évaluation a conclu que le programme était généralement perçu comme étant bénéfique pour les participants, les exécutants et les écoles concernées. Elle a également conclu que le programme venait renforcer l'enseignement dispensé dans les cours d'apprentissage de la vie et de sciences et que ses méthodes participatives interactives rendent les jeunes réceptifs à l'apprentissage et les habilitent à parler ouvertement de sexualité et du VIH/sida.

61. La comparaison des connaissances, attitudes, pratiques et comportements des participants et diplômés avec ceux des non-participants a montré que la participation au programme impartit aux jeunes des connaissances exactes sur le VIH/sida et la santé procréative. Les déclarations des participants indiquent qu'ils sont désormais mieux informés en matière de santé sexuelle et procréative, qu'ils ont des rapports sexuels et des comportements connexes moins risqués et qu'ils ont acquis les talents de négociation nécessaires pour faire face aux pressions de leurs pairs. Les jeunes ont également indiqué être mieux disposés à l'égard des personnes vivant avec le VIH et le sida et plus confiants en tant que communicants et modèles pour les autres jeunes.

62. Plusieurs faiblesses ont été identifiées dans les dispositions existantes du programme; par exemple, l'existence de lacunes dans les connaissances des facilitateurs et leur rotation rapide ont soumis à rude épreuve la capacité à mettre en œuvre le programme. Par ailleurs, dans les écoles, le programme a été considéré comme un simple ajout et non comme faisant partie intégrante des connaissances de vie dont ont besoin les jeunes. L'évaluation a identifié le suivi inégal des prestations du programme et l'insuffisance du contrôle de qualité comme des obstacles à sa mise en œuvre effective.

63. Les participants au programme, facilitateurs et autres parties prenantes ont exprimé la nécessité d'élargir le programme de manière à ce qu'il touche davantage de jeunes, en premier lieu en en faisant un élément central des programmes scolaires et en le rendant obligatoire pour tous les élèves de 9e année. Compte tenu des données dont on dispose actuellement sur les résultats potentiels d'un bon programme de prévention du VIH faisant appel à un enseignement par des pairs, l'évaluation a recommandé de faire du programme un élément important d'une stratégie plus vaste de prévention du VIH chez les jeunes. Une telle stratégie devrait englober l'accès à des services de santé procréative « amis des adolescents » et des stratégies et incitations supplémentaires pour favoriser les changements de comportement. En outre, ses concepteurs devraient définir des objectifs mesurables à l'aune desquels on pourrait évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du programme « Mon avenir, c'est mon choix ».

64. Les conclusions et recommandations de l'évaluation ont été présentées à l'équipe de gestion technique du Ministère de l'éducation et discutées par le groupe des programmes et l'équipe de direction de l'UNICEF en Namibie. S'agissant du suivi, un cadre de référence a été défini pour l'examen et la révision du matériel didactique afin d'en rehausser la qualité et d'améliorer les prestations.

Bureau régional pour les Amériques et les Caraïbes

Évaluation à mi-parcours du Programme bolivien de soutien sanitaire (2006-2011)

65. Le Programme bolivien de soutien sanitaire vise à améliorer l'accès aux services de soins de santé primaires ainsi que leur qualité, en particulier pour ce qui est des soins maternels et infantiles, et à renforcer les capacités de gestion du secteur de la santé publique aux niveaux central, départemental et local dans les départements les plus pauvres que sont ceux d'Oruro, de Beni et de Pando. Le Programme bolivien de soutien sanitaire est mis en œuvre par le Ministère de la santé en coopération étroite avec le Fonds national d'investissement productif et

social; ce programme d'un montant de 18,4 millions de dollars dépend du soutien de l'UNICEF et de l'Agence canadienne de développement international.

66. Une évaluation externe à mi-parcours a été effectuée pour déterminer la pertinence et l'efficacité du programme pour le secteur de la santé et tirer des enseignements éventuellement utilisables dans une deuxième phase. L'évaluation a porté sur trois résultats visés : Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à améliorer l'accès aux services locaux de santé maternelle et infantile ainsi que leur qualité? Le Ministère de la santé et les trois départements de services de santé ont-ils été renforcés? Les efforts visant à rénover les équipements et infrastructures existants sont-ils conformes aux prévisions? Un examen des documents a été effectué et des entrevues semi-structurées et des discussions de groupes ont eu lieu. Des données supplémentaires ont été obtenues au moyen de témoignages et des réponses à un questionnaire. La diversité des méthodes de collecte des données et des sources d'information ont permis de corroborer les constatations.

67. L'évaluation a conclu que le Programme améliorait l'accès de la population aux services de soins de santé dans les départements d'Oruro, de Beni et de Pando. Les principaux résultats ont été obtenus en ce qui concerne la formation et les soins de qualité, la gestion, la planification et le renforcement des capacités ainsi que l'amélioration des infrastructures et la fourniture d'équipements. De 2003 à 2008, des réductions notables des taux de mortalité infantile et de malnutrition chronique ont été enregistrées dans les départements d'Oruro et de Pando, tandis que la couverture vaccinale s'est également améliorée. L'évaluation a relevé que le Programme était bien intégré dans le système du Ministère de la santé. De ce fait, de nombreuses activités se poursuivraient, mais des contraintes de financement existeraient après l'achèvement du Programme.

68. La recommandation la plus importante a été de faire de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale une priorité du Programme. Parmi les autres recommandations figurait la nécessité pour le Gouvernement d'assumer la direction du programme non seulement sur le plan budgétaire mais aussi au niveau politique et de créer un conseil consultatif pour assurer une coordination interinstitutionnelle, des synergies et des échanges d'expériences entre les éléments du Programme aux niveaux national et régional. Le Conseil consultatif devrait rassembler toutes les parties prenantes et servir de lien entre les services de soins de santé (l'offre) et la société civile (la demande). Un certain nombre de recommandations ont été incorporées dans les nouveaux plans établis pour les deux années du Programme restant à courir. Par exemple, un plan d'action pour l'égalité des sexes a été élaboré, lequel prévoit pour les hommes une éducation en matière de santé sexuelle et de santé procréative ainsi que des « services amis des hommes » dans les centres médicaux.

Région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

Évaluation du soutien apporté par l'UNICEF en vue d'améliorer l'accès à une éducation de qualité pour les réfugiés iraquiens de Syrie

69. On estime que 1,4 million de réfugiés iraquiens sont arrivés en Syrie au milieu de 2007. La moitié d'entre eux étaient des enfants et 80 % étaient concentrés à Damas et dans le gouvernorat rural de Damas. En 2007, l'Union européenne a fourni 3 millions d'euros pour faciliter le soutien de l'UNICEF aux efforts du Ministère

syrien de l'éducation visant à fournir à titre humanitaire des services d'enseignement complet dans le cadre de son programme de soutien à l'éducation des enfants réfugiés iraquiens. Le programme était censé améliorer ou remettre en état des bâtiments scolaires et installations sanitaires, fournir des matériels pédagogiques et de l'ameublement scolaire et améliorer l'environnement éducatif en renforçant la capacité des écoles à intégrer les enfants réfugiés iraquiens.

70. En 2009, à la fin de la période de financement initiale, une évaluation de la première phase du programme a été effectuée pour en déterminer l'impact global, en relever les bonnes pratiques et les enseignements et formuler des recommandations sur les moyens d'améliorer l'efficacité du cycle suivant (2010-2012). L'équipe d'évaluation a examiné divers rapports et protocoles et effectué une enquête auprès de 123 écoles, 740 enseignants, 3 390 élèves, 454 parents et d'autres parties prenantes.

71. L'évaluation a conclu que l'objectif qui consistait à vouloir donner accès à 100 000 élèves dans l'ensemble du pays n'avait pas été atteint. C'était dû en partie au fait que le nombre d'élèves iraquiens résidant en Syrie était inférieur aux estimations, ce qui avait entraîné un écart important entre l'objectif fixé et la couverture effective du programme. En outre, le nombre d'élèves iraquiens a baissé de 33 % en 2009 en raison du retour de familles iraquiennes dans leur pays d'origine ou de leur établissement dans des pays tiers, du manque d'intérêt pour l'école de certains et de l'expiration de permis de résidence. Toutefois, l'évaluation a identifié quelques résultats positifs : la formation d'enseignants et de conseillers en matière de compétences de vie a contribué à améliorer leurs qualifications concernant les méthodes d'apprentissage actif et leur a permis de comprendre l'environnement psychosocial dans lequel vivaient les enfants iraquiens, et des normes ont été établies pour les fournitures et la remise en état des écoles.

72. L'évaluation a relevé que la coopération entre les principales parties prenantes a été renforcée, mais que la participation des bénéficiaires a été très limitée. Il a par conséquent été recommandé que le rôle de la communauté iraquienne dans le programme soit clairement défini et que sa participation à l'élaboration et l'exécution du programme soit encouragée.

Bureau régional de l'Asie du Sud

Évaluation du Programme PRECISE, vaste programme bangladais pour la prévention des traumatismes chez l'enfant

73. Le *Rapport mondial sur la prévention des traumatismes chez l'enfant (2008)* a identifié les traumatismes comme un problème de santé publique majeur, responsable de la mort d'environ 950 000 enfants de moins de 18 ans. Au Bangladesh, le Centre international de recherche sur les maladies diarrhéiques a établi un système de surveillance démographique qui a indiqué une augmentation spectaculaire de la proportion de décès d'enfants dus à des traumatismes : 53 % en 2000, contre 9 % en 1983. Pour identifier des interventions efficaces et faisables de prévention des traumatismes chez l'enfant, le Centre de prévention et de recherche sur les traumatismes et ses partenaires (le bureau de l'UNICEF au Bangladesh et l'Alliance for Safe Children) ont élaboré un modèle détaillé de prévention des traumatismes chez l'enfant au niveau des collectivités : le Programme PRECISE (prévention des traumatismes chez l'enfant par des interventions sociales et l'éducation).

74. Le Programme PRECISE comporte trois volets : la création de maisons sans danger qui vise à modifier l'environnement à risque dans et autour de la maison ainsi que les comportements à risque des membres de la maisonnée, la création d'écoles sans danger par le développement des connaissances et la sensibilisation des élèves et enseignants aux risques potentiels et dangers des traumatismes et l'identification des environnements potentiellement à risque dans et autour de l'école et la création de communautés sans danger grâce à la sensibilisation, à l'établissement de crèches pour la surveillance des jeunes enfants, à la sécurité en matière de natation et d'approvisionnement en eau, à la préparation en prévision des catastrophes et à la mise en place d'un système de premiers secours.

75. L'évaluation de PRECISE, programme communautaire quasi expérimental, a été effectuée dans quatre zones d'intervention et deux zones de contrôle du Bangladesh, choisies sur la base d'une prévalence élevée de tous les types de traumatisme, de mortalité et de morbidité de l'enfant en milieu rural et urbain. Dans chaque zone, l'échantillon a englobé 200 000 enfants et 40 000 foyers.

76. Dans le cadre de ce projet pilote, une évaluation a été effectuée pour déterminer dans quelle mesure l'intervention a affecté la sécurité à la maison, à l'école et dans la communauté. L'évaluation a été conçue comme une étude quasi expérimentale, laquelle a utilisé le système de surveillance des traumatismes et les enquêtes sur les connaissances, attitudes et pratiques comme des mesures de l'efficacité de l'intervention. Le Programme a été conçu de manière à comporter un volet important de surveillance et de suivi pour évaluer les effets des différents éléments et de leur interaction et mettre en lumière l'efficacité de la prévention dans différents groupes, selon l'âge, le sexe, le type de traumatisme et l'intensité de l'intervention.

77. L'évaluation a conclu que le Programme a permis une réduction considérable des traumatismes mortels et des traumatismes graves non mortels de l'enfant dans les zones d'intervention. Elle a fait état d'une réduction de 28 % du nombre de décès dus à des traumatismes chez les enfants et les jeunes de moins de 17 ans dans les zones d'intervention; une réduction de 44 % des noyades, qui sont la principale cause de décès chez les enfants de 1 à 4 ans; et une réduction de 29 % des taux d'hospitalisation liée à des traumatismes chez les enfants de moins de 17 ans. Il a été constaté que les crèches communautaires sont efficaces pour prévenir la mortalité et la morbidité dues à des traumatismes chez le jeune enfant, tandis que le programme « Nage en sécurité » a été efficace dans la prévention des noyades des enfants de 4 ans et plus. Une augmentation importante des connaissances des élèves en matière de prévention des traumatismes a été obtenue grâce au programme de sécurité à l'école.

78. La principale recommandation a été de poursuivre le Programme afin d'en suivre l'impact sur une période plus longue, mais d'étendre immédiatement la couverture du volet « sécurité à la maison » à une part plus importante de la population afin qu'il bénéficie à plus d'enfants exposés aux risques. L'évaluation a recommandé en outre d'étendre la portée du programme « Nage en sécurité » à la réanimation à titre de mesure salvatrice. Il a également été recommandé de poursuivre les recherches sur la communication (par exemple le théâtre populaire interactif) en tant que moyen de changer les comportements.

Bureau régional pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest

Évaluation de la mise en œuvre du module de services intégrés dans les écoles élémentaires du Sénégal

79. Étant donné l'importance de la population d'âge scolaire du Sénégal, le programme de coopération entre le Gouvernement et l'UNICEF (2002-2006) a recentré ses efforts pour susciter une demande d'enseignement, aider les collectivités à maintenir les enfants à l'école, réduire la pénurie chronique d'infrastructures dans les régions reculées et les zones rurales et réformer les écoles pour en faire des environnements sains et protecteurs pour l'apprentissage. Ce travail s'accomplit dans le cadre du Module de services intégrés, initiative conjointe de l'UNICEF et du Gouvernement, qui vise à établir 500 écoles primaires dans les régions de Ziguinchor, Kolda et Tambacounda ou à leur fournir des ressources.

80. Les activités du programme comprennent la création de cafétérias scolaires en partenariat avec le Programme alimentaire mondial et la fourniture semestrielle de services de déparasitage et de distribution de vitamine A. Les autres activités du programme sont l'apprentissage des compétences de vie pour les enseignants et les élèves afin d'inciter des changements de comportement en matière d'hygiène, de nutrition, de santé, de prévention et de gestion des conflits et de manipulation des mines antipersonnel; l'établissement ou la redynamisation de comités de gestion des écoles; et la construction ou remise en état des infrastructures scolaires à Kolda et Ziguinchor pour soutenir le processus de secours et de consolidation de la paix.

81. Dans les trois districts, le programme a eu pour effet d'accroître l'accès à l'école pour les filles et les enfants des groupes vulnérables; les résultats au certificat de fin d'études primaires y ont été supérieurs au niveau national. Les taux de redoublement sont en baisse et se rapprochent de l'objectif national qui est de 5 % pour 2010, tandis que les taux d'abandon des études sont inférieurs à l'objectif qui est aussi de 5 %. Par ailleurs, les améliorations de l'environnement physique et psychosocial ont incité les enseignants et les élèves à venir à l'école et les membres de la collectivité à participer davantage à la gestion. Dans l'ensemble, en fournissant un soutien opérationnel pour améliorer la participation communautaire et la protection des élèves, le programme a élargi la vision d'amélioration de la qualité de l'enseignement pour y inclure les groupes marginalisés ou exclus.

82. Pour consolider les réalisations du programme, en planifier l'extension et soutenir l'amélioration de l'environnement scolaire ainsi que les échanges d'expériences, l'une des recommandations est de renforcer le partenariat avec l'Agence canadienne de développement international, l'Agence japonaise de coopération internationale, le PAM et Counterpart International. L'évaluation a également recommandé une participation plus grande des communautés et des enfants pour la réalisation d'écoles « amies des enfants » et une sensibilisation et un attachement accrus à la Convention relative aux droits de l'enfant. Afin que le programme puisse avoir toute son ampleur, l'UNICEF et le Gouvernement ont été invités à collaborer dans le cadre d'un processus visant à ce que le Sénégal puisse bénéficier d'un financement au titre de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'éducation pour tous.

83. Les conclusions de l'évaluation ont servi à préciser la vision de l'UNICEF et de ses partenaires quant à ce qui constitue une école amie des enfants; à permettre à

l'UNICEF de prôner l'élargissement des partenariats stratégiques pour améliorer la qualité de l'éducation et élargir l'application du module de services intégrés grâce à l'Initiative de mise en œuvre accélérée; et à permettre l'établissement d'une coalition communautaire pour harmoniser les interventions en matière d'enseignement et augmenter, ce faisant, la probabilité que les acquis de ces interventions seront durables.

Annexe

État d'avancement des évaluations et travaux de recherche du PSMT prévus ou effectués en 2008-2009

L'état d'avancement des évaluations est codifié comme suit :

En suspens : Évaluation toujours considérée pertinente mais aucune mesure n'a encore été prise;

Mobilisation : Mandat final défini ou en cours d'élaboration; réunion des ressources nécessaires en cours;

Mise en œuvre : Travail de terrain en cours ou achevé; analyse en cours;

Achevée : Rapport final remis; diffusion en cours;

Remplacée : Orientation initiale modifiée pour passer à un rang de priorité plus élevé.

Titre	*État d'avancement en janvier 2010*	*Observations*
Évaluations programmatiques. Déterminer si une stratégie de programmation dont dépend le succès du PSMT : a) a un impact confirmé par des données factuelles; ou b) est appliquée avec un haut degré d'efficacité		
1. Cofinancement de vaccinations (*domaine d'intervention 1*)	Achevée	
2. Apports supplémentaires de micronutriments multiples (*domaine d'intervention 1*)	Remplacée et mise en œuvre	On est passé d'une évaluation du programme à grande échelle à un essai de recherche contrôlé dans deux pays pilotes (Cambodge et Pérou); l'achèvement est prévu pour mars 2011.
3. Suivi détaillé et intégré des nourrissons exposés au VIH après l'accouchement (*domaines d'intervention 1 et 3*)	Mise en œuvre	Collecte de données achevée dans cinq pays; analyse et production des rapports en cours
4. Amélioration du programme de préparation à l'école d'enfant à enfant (*domaine d'intervention 2*)	Mise en œuvre	La phase pilote a été prolongée d'un an pour disposer de données de base plus étoffées. Achèvement prévu en 2010
5. Évaluation de l'Initiative des Nations Unies sur l'éducation des filles (*domaine d'intervention 2*)	Mobilisation	Étude pilote prévue en Éthiopie en 2010
6. Programmation d'écoles amies des enfants : évaluation mondiale (*domaine d'intervention 2*)	Achevée	Six études de cas supplémentaires couvrant six pays ont été effectuées en réponse aux demandes des pays
7. Évaluation des progrès du Programme d'enseignement dans les situations d'urgence et de transition après crise (*domaine d'intervention 2*)	Mobilisation	Achèvement prévu pour octobre 2010

Titre	*État d'avancement en janvier 2010*	*Observations*
8. Efficacité des centres communautaires pour le développement du jeune enfant (*domaine d'intervention 2*)	En suspens	Prévu pour 2010
9. Impact des dispositifs consistant à lier les services d'aide sociale et transferts d'espèces aux systèmes scolaires (*domaine d'intervention 4*)	Remplacée	Un examen des publications (y compris les évaluations) a été publié dans le magazine *Vulnerable Children and Youth Studies*.
10. Évaluation de l'impact de l'éducation aux risques liés aux mines (*domaine d'intervention 4*)	En suspens	Une méthodologie sera élaborée en 2010 en vue d'une évaluation à un stade ultérieur (peut-être en 2011).
11. Renforcement du développement des capacités nationales d'action humanitaire (*intersectoriel*)	Remplacée et achevée	L'évaluation a été recentrée sur les capacités interorganisations (par exemple la direction de groupes thématiques). Investissement dans l'action humanitaire : évaluation du programme de coopération entre le DfID et l'UNICEF
12. Les enfants et le tsunami de l'océan Indien de 2004 : intervention de l'UNICEF en Indonésie, à Sri Lanka et aux Maldives (2005-2008) (*intersectoriel*)	Achevée	
Évaluations de l'état des connaissances. Les efforts de développement des connaissances sont importants pour l'élaboration de stratégies futures efficaces. Ils incluront des efforts rigoureux d'évaluation des enseignements tirés par les autres partenaires.		
1. Types d'inégalités sanitaires et conséquences du point de vue de l'action (*domaine d'intervention 1*)	Mise en œuvre	Doit être achevée en 2010 dans deux régions
2. Analyse des coûts des programmes de PTME (*domaines d'intervention 1 et 3*)	Mise en œuvre	Collecte et analyse des données terminées dans 2 des 5 pays; doivent être achevées dans les 3 autres en 2010.
3. Inclusion des enfants dans les budgets (*domaine d'intervention 5*)		
4. Engagement civique : pensée nouvelle et innovation méthodologique en matière d'évolution sociale pour le développement (*domaine d'intervention 5*)	Mise en œuvre	
5. Questions concernant les enfants en milieu urbain : analyse globale de la situation (*intersectoriel*)	Achevée	L'analyse de la situation a été entreprise en mettant l'accent sur la pauvreté urbaine.

Titre	*État d'avancement en janvier 2010*	*Observations*
Évaluation de l'efficacité thématique ou opérationnelle au niveau de l'organisation. Déterminer si : a) le thème de la programmation intersectorielle est concluant; ou b) l'organisation est efficace sur le plan interne. Il faut pour cela une série bien étoffée d'exemples tirés de l'engagement de l'organisation sur une longue période.		
1. Évaluation globale de DevInfo	Achevée	
2. Étude de la participation de l'UNICEF à des partenariats programmatiques mondiaux	Achevée	
3. Partenariats de l'UNICEF avec des entreprises	Achevée	
4. Passage à l'échelle réelle sur la base de projets pilotes	Remplacée et achevée	Prévue initialement pour 2010-2011, l'étude de la gestion des projets pilotes a été effectuée sous la forme d'un audit de résultats par le Bureau de l'audit interne.